



Bruxelles, le 10 décembre 2019
(OR. en)

14808/19

**Dossier interinstitutionnel:
2019/0271(NLE)**

**FISC 472
ECOFIN 1106**

NOTE POINT "I/A"

Origine: Secrétariat général du Conseil

Destinataire: Comité des représentants permanents/Conseil

N° doc. Cion: 14698/19 FISC 464 ECOFIN 1092 - COM(2019) 618 final

Objet: Projet de DÉCISION D'EXÉCUTION DU CONSEIL modifiant la décision d'exécution 2013/677/UE autorisant le Luxembourg à introduire une mesure particulière dérogatoire à l'article 285 de la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée

- Adoption
-

1. Le 28 novembre 2019, le Conseil a reçu la proposition de décision d'exécution du Conseil visée en objet, établie par la Commission.
2. Aucune objection n'a été soulevée quant au fond de cette dérogation lors de la réunion du groupe des conseillers et attachés fiscaux du 3 décembre 2019.
3. Le Comité des représentants permanents est invité à recommander que le Conseil:
 - adopte, en point "A" de l'ordre du jour d'une prochaine session, la décision d'exécution mentionnée en objet, dont le texte, mis au point par les juristes-linguistes, figure dans le document 14766/19 FISC 467 ECOFIN 1100; et
 - décide de faire publier ladite décision d'exécution au Journal officiel.